

## Engagement - agriculteurs (Volet 2- Reconnaissance)

A remplir et signer pour chaque exploitant figurant dans la liste des membres du GIEE fournie avec le dossier de candidature

<u>Rappel</u>: seuls les agriculteurs signataires de l'engagement sont considérés comme membres du collectif

Structure porteuse du GIEE (nom) :	
représ en tan	ussigné (nom et prénom), sentant l'exploitation (nom), t que [fonction/statut dans l'exploitation] :, age, en tant qu'agriculteur membre du collectif, à :
iii eiig	age, en tant qu'agriculteur membre du collectif, à .
✓	Mettre en place les actions du projet, sur la durée du projet, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs ;
✓	Participer activement aux échanges de pratiques au sein du groupe et aux actions collectives et individuelles ;
✓	Faire vivre le collectif et partager, au-delà du groupe, les expériences et bonnes pratiques ;
✓	Avoir réalisé, ou réaliser en début de projet un diagnostic global de l'exploitation.
✓	Mettre à disposition de l'animateur les données de l'exploitation pour le suivi annuel du projet, notamment pour la remontée des indicateurs indiqués dans le projet. Celles-ci seront anonymisées dans le rendu à la DAAF;
✓	Mettre à disposition de l'animateur les éléments nécessaires à la production des bilans et à la participation au processus de capitalisation, dans le respect de la protection des données individuelles.
Fait à	le
Signat	ture
- 1911-11	
	Fait à, le
	Signature ( nom et prénom)